

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
002/AONO/C.DIANG/SG/ST/CIPM
/2025 DU 17/02/2025, EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
ET D'UNE SALLE DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE
DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM REGION DE L'EST**

1.0bjet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et une salle de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques réparties en lots ainsi qu'il suit :

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation

1	Ecole Publique de NDEMBA 2	DIANG	17 000 000	
2	Centre d'Alphabétisation de Yanda 2		10 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- .. Les travaux préparatoires ;
- .. Les terrassements ;
- .. Les fondations ;
- .. Les maçonneries et élévation ;
- .. La charpente – la couverture ;
- .. Les menuiseries métalliques ;
- .. Les menuiseries bois ;
- .. L'électricité ;
- .. La peinture ;
- .. Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	Ecole Publique de NDEMBA 2	DIANG	17 000 000	
2	Centre d'Alphabétisation de Yanda 2		10 000 000	

4. Allotissement

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	Ecole Publique de NDEMBA 2	DIANG	17 000 000	
2	Centre d'Alphabétisation de Yanda 2		10 000 000	

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2025.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard

le 18/03/2025 à 10 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.DIANG/SG/ST/CIPM/2025 DU 17/02/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

Lot N° ... : (Préciser la localité)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel pour le lot 01, soit **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA et deux cent mille (200 000) franc pour le lot 02.**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lot.

12.Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances pour le lot 01 et **deux cent mille (200 000) franc pour le lot 02.**

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13.Ouverture des Plis

DIANG Le 17-02-2025
Le MAIRE
MENGANAS ALAIN WILFRID